

SEANCE DU 15 JANVIER 2016

SIEG : travaux électricité « Les Bigons »

Monsieur le Maire, expose à l'Assemblée, une convention adressée par le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme).

Cette convention a pour objet des travaux d'éclairage public situés au lieu-dit « Les Bigons ».

Le coût des travaux est estimé à 6 000.00 H.T.

Le SIEG, prend à sa charge 50 % de cette somme, le coût restant à la Commune est donc de 3 000.54 € T.T.C.

OUI cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents d'accepter cette proposition de travaux au lieu-dit « Les Bigons » et charge Monsieur le Maire de signer la convention avec le SIEG ainsi que tous documents en relations avec ces travaux.

Dépenses d'investissement : autorisation au maire d'engager, liquider et mandater ces dépenses dans la limite d'un quart des crédits ouverts en 2015

Dans l'attente du vote du Budget Primitif 2016 et afin de régler les dépenses d'investissement, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement dans la limite d'un quart des crédits ouverts en 2015 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

chapitre 20 : crédits ouverts en 2015 : 1 000 € ; quart des crédits 2016 : 250 €

chapitre 21 : crédits ouverts en 2015 : 19 118 € ; quart des crédits 2016 : 4 779 €

chapitre 23 : crédits ouverts en 2015 : 543 616 € ; quart des crédits 2016 : 135 904 €

chapitre 27 : crédits ouverts en 2015 : 22 952 € ; quart des crédits 2016 : 5 738 €

Dates des prochaines séances du conseil municipal

Vendredi 12 février 2016 à 20 h 00 ;

Vendredi 4 mars 2016 à 20 h 00 ;

Vendredi 25 mars 2016 à 20 h 00 ;

Vendredi 29 avril 2016 à 20 h 00 ;

Vendredi 27 mai 2016 à 20 h 00

QUESTIONS DIVERSES

• Sapeurs-Pompiers :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a rencontré Messieurs CANET Ludovic et SYPER Christophe, sapeurs-pompiers volontaires de la caserne de CREVANT-LAVEINE ainsi que le Commandant PROVOT, commandant la région est.

La fermeture du centre de CREVANT-LAVEINE était envisagée.

Suite à une opposition de la Municipalité qui fait état d'une activité importante de ce centre, il est décidé de garder la caserne de CREVANT-LAVEINE ouverte.

Cependant, il est fait remarquer qu'au minimum 9 pompiers volontaires devront être en activité, il est demandé une augmentation des effectifs actuels.

Si tel n'est pas le cas, il est envisagé une double affectation avec MARINGUES pour éviter le manque d'effectifs.

Après inspection de la caserne, des travaux de mise en conformité sont à prévoir.

• Questionnaire flash info :

Madame LAVEST Agnès, première Adjointe au Maire a fait l'analyse des réponses données aux questionnaires figurant sur le flash info de décembre.

Sur le mode de communication avec les habitants : le support papier est plébiscité.

L'information via internet est le second mode

Pour les cours d'informatique : Une trentaine de personnes sont intéressées, soit par une initiation, soit par un perfectionnement.

Enfin, concernant l'hébergement des habitants de MOMERSTROFF lors de leur venue en 2016 : les Crevantois sont prêts à les accueillir.

- **Travaux appartement Nord « La Croix Mozat » :**

Il est envisagé le remplacement des radiateurs vétustes de cet appartement.

Ces travaux qui seraient réalisés en régie, concernent le remplacement de 7 radiateurs.

4 devis ont été demandés :

- Société DOMELEC ENERGIE 36650 – LA BREDE :	2 300.00 € T.T.C.
- Société CEF THIERS	2 000.00 € T.T.C.
- Société CEF CHAMALIERES	1 993.80 € T.T.C.
- Société AUGELEC RIOM	2 772.00 € T.T.C.

Les 3 premières Sociétés fournissent du matériel de marque THERMOR, quant à la dernière il s'agit d'une autre marque mais à qualité équivalente.

Suite à cet exposé, il est décidé d'acheter ces radiateurs à la société CEF CHAMALIERES mieux disante.

Avant l'achat de ces matériel, l'entreprise RIGAUD sise SAINT-JEAN-D'HEURS doit établir une expertise électrique afin de garantir que l'installation est aux normes avant toute intervention.